

PARTAGE NOIR

Histoire de l'anarcho-syndicalisme italien

NOYAUX LIBERTAIRES D'USINES ET D'ENTREPRISES DE MILAN

De 1977 à 1997, les éditions Volonté Anarchiste ont publié 39 brochures (45 numéros, dont 6 doubles). C'est *Histoire de l'anarcho-syndicalisme italien*, que le Collectif Partage Noir met en ligne aujourd'hui.

«Ce numéro 5 de Volonté Anarchiste sur l'anarcho-syndicalisme italien est une traduction de notre groupe d'un texte des noyaux libertaires d'usines et d'entreprises de Milan, paru en avril 1978. Ces noyaux libertaires qui développent une présence anarchiste non négligeable dans les entreprises se sont penchés sur le passé de l'anarcho-syndicalisme italien, partiellement méconnu dans les milieux libertaires italiens, mais nous n'en doutons pas, totalement méconnu en France. Cette publication n'est pas uniquement livrée pour l'intérêt de sa connaissance historique mais pour son évocation de l'expérience de la voie anarcho-syndicaliste.

En Italie, les camarades anarchistes constituent des structures de base libertaires dans le monde du travail et se sont déjà rassemblés à Rome en avril 78 dans une première Assemblée de réactivation de l'USI afin d'envisager sa prochaine reconstruction.

Les anarchistes proposent la révolution sociale, les anarchistes s'organisent sur le principe du fédéralisme, les anarchistes agissent selon la méthode de l'action directe, les anarchistes doivent envisager en France même, une voie qui leur soit propre !

Pour que vivent l'USI et la CNT !

Salut et Révolution Sociale,

Groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste (1978) »



<https://www.partage.noir.fr>

contact@partage-noir.fr

2020/28-08-2020



UNIS NOUS SERONS UNE FORCE

La volonté d'une poignée de vieux militants de l'historique USI, continuateurs et propagateurs au cours de la difficile situation de l'après-guerre d'un mouvement syndicaliste libertaire qui fut loin d'être le mouvement de masse qui s'exprima jusqu'en 1922, verra réapparaître à la fin des années 60 l'action directe au sein du prolétariat des grands centres industriels au niveau national. En 1968, à la veille de l'automne chaud, au moment de la révolte de la jeunesse, les vieux bulletins de l'USI laissent la place à un véritable journal — *Lotta di Classe* — organe de l'Union Syndicale Italienne : on commence déjà à entrevoir par lui un saut qualitatif du mouvement et cela par la réalité des situations dans lesquelles il agit comme dans les Comités unitaires de base des tramways à Milan, à la Ferrari de Maranello, dans les usines de Sestri...). Un saut qualitatif qui sera momentanément stoppé par la chasse à l'anarchiste que le pouvoir préparait avec les bombes de Milan.

Voici dans ses grandes lignes l'expérience de l'USI avant et après le fascisme jusqu'à la fin des années 60. A partir de ce moment jusqu'à maintenant, l'USI a été dépassée (dans le sens de l'intervention dans les luttes) par toute une série d'initiatives autonomes comme les Comités de lutte, les CUB, les assemblées autonomes, les noyaux libertaires d'usine radicalisés dans l'affrontement de classe et tendant à la création d'une mouvance révolutionnaire autonome au sein du prolétariat.

Le moment du choix pour les travailleurs libertaires est arrivé : continuer d'être à la remorque des différents partis, mouvements, centrales syndicales ou être de nouveau un élément mobilisateur projeté vers la construction autonome libertaire de classe. Il n'y a pas de doute sur le choix de ce dernier point, il s'exprime depuis longtemps une discussion rigoureuse à propos du moment et des méthodes pour y arriver. Et cette fois on ne commence pas avec le vide mais avec un bagage d'expériences réelles.

Il est superflu de rappeler que la presse anarchiste, surtout l'organe de la FAI, réserve des colonnes pour le mouvement ouvrier dans l'esprit d'une activité coordonnée, pénétrante, éducative aux luttes ouvrières même si elles proviennent des camarades de l'Union Syndicale Italienne — étant entendu que tout ce qui n'est pas publiable est envoyé au Bulletin Intérieur pour une plus grande clarification et l'ouverture d'un débat sur la question auquel peuvent participer tous les camarades, devenant de cette façon une gymnastique éducative de préparation du militant anarchiste.

Sur ces points les anarchistes de la région de Gênes adhérant à l'Union Syndicale Italienne, section de Sestri-Ponente, s'engagent à l'aide de leur contribution matérielle et morale à faire en sorte que l'action des anarchistes devienne plus importante dans l'avenir : la situation l'exige, nous revendiquons l'essence et le vrai visage du mouvement ouvrier. »



HISTOIRE DE L'ANARCHO SYNDICALISME ITALIEN

PRÉFACE

Depuis quelques années se développe au sein du mouvement libertaire une discussion serrée sur le syndicalisme tendant à indiquer une identité toujours plus retrouvée des anarchistes dans le mouvement des exploités : en eux, parmi eux, avec eux les idées libertaires sont nées et au-delà de leur réalité l'anarchisme meurt ou se réduit (pour parler comme les anarcho-syndicalistes de l'USI) à une pure philosophie, patrimoine de quelque élite intellectuelle.



Armando Borghi (Dessin: Schizzo)

Cette recherche sur l'Union Syndicale Italienne s'insère dans ce débat, pour donner des éléments de connaissance à tous les camarades, et surtout à ceux qui se sont approchés ces derniers temps des idées libertaires. Ceux-ci doivent connaître le patrimoine historique et théorique de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire. Habituellement on ne se rappelle de l'USI que par des aspects qui apparaissent de temps à autre dans la presse anarchiste ou spécialisée : que ce fut un grand mouvement de masse d'un demi-million d'adhérents, qui a eu une pratique libertaire, que l'anarchiste Armando Borghi en a été secrétaire, qu'il n'y avait pas en son sein de bureaucrates rétribués et enfin qui s'est épuisé

comme un mouvement n'ayant pas eu (après une vingtaine d'années passées entre la relégation et l'exil) la force de renaître en 1945.

Dans cette brochure nous ne parlons pas des grands moments qui font désormais partie du domaine de l'histoire, et dans lesquels l'USI participa ou en fut la promotrice comme l'occupation des usines et les deux années rouges de 1919-1920, la « Semaine Rouge » et la conquête des six heures dans la région de Carrare, tous des moments appartenant au mouvement anarchiste et anarcho-syndicaliste ; nous n'en parlons pas parce que ce sont des informations qui apparaissent dans la presse

libertaire et que bien ou mal chacun connaît. Au contraire, nous parlons de l'« histoire » de l'USI (à partir de sa première consolidation en tant que minorité organisée à l'intérieur de la Confederazione Generale del Lavoro (CGL), des conceptions différentes de l'autonomie que la future USI aurait eu par rapport à la Confédération, de la rupture entre les syndicalistes révolutionnaires et l'organisation réformiste en 1919. Nous touchons ensuite tous les moments les plus importants de sa vie, ses luttes, ses assemblées conçues comme des points d'arrivée de ce qui avait été fait et comme des points de départ d'une nouvelle force, de nouvelles idées, de nouvelles pratiques expérimentées quotidiennement dans les réalités particulières. Nous parlons des conceptions différentes au sein même de l'USI, des positions déviationnistes de quelques-uns de ses leaders, de De Vittorio qui finira secrétaire de la CGIL à partir de 1943, de l'unité syndicale, de l'antimilitarisme, de l'unité à la base, des projets inachevés à cause de la répression fasciste (pour la seule année 1922 environ 300 camarades sont assassinés par les bandes de chemises noires), de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) et du débat s'il fallait adhérer ou non à l'internationale syndicale rouge (liée à Moscou).

En 1922 se conclut la première phase de l'existence de l'USI, d'un mouvement réellement de masse, libertaire, autogestionnaire ; puis viendra la période obscure de l'exil, de la clandestinité, de la relégation.

Encore deux mots : les sources de la première partie de cette recherche ont été prises dans la très claire Brève Histoire de l'USI d'Ugo Fedeli ; la difficulté de trouver cet écrit [1] nous a paru justifié son insertion dans cette brochure, avec d'autres sources d'une époque plus récente ; de cette façon nous disposons de presque tous les éléments de l'expérience de l'USI de 1912 à 1970. Si la première partie n'a pas comporté de notables difficultés de recherche, nous ne pouvons en dire de même avec la seconde (1945-1970) pour la simple raison que toute l'historiographie anarchiste et anarcho-syndicaliste s'arrête immanquablement en 1922. Il n'existe pas un seul document, exception faite pour le livre de Borghi Deux ans d'activité anarchiste qui décrit minutieusement la réalité anarchiste italienne de 1945 à 1947 et de quelques articles du camarade Umberto Marzocchi, déjà membre du Comité directeur de la CGIL à l'après-guerre, articles particulièrement significatifs, pour comprendre les motifs du choix unitaire des anarchistes en 1945 ; il n'existe donc pas de documents qui ébauchent une analyse ou simplement exprime un débat survenu depuis 45 et même au cours de la période de la clandestinité. A notre avis, c'est une lacune et rien d'autre pour donner des éléments de débat à tous les camarades qui

« Tenant compte que l'intérêt des anarchistes pour le mouvement ouvrier est partie intégrante, comme les autres activités, de la vitalité du Mouvement Anarchiste ;

Considérant que depuis longtemps le syndicalisme est pratiqué par les centrales syndicales rattachées aux partis, il se place directement ou indirectement sur le plan d'une collaboration sans pudeur avec le capitalisme d'État et privé dont les attitudes portent le Mouvement Ouvrier à s'affaiblir complètement et graduellement ;

Considérant, pour la raison énoncée ci-dessus, l'impuissance des dites centrales syndicales, cette impuissance qui permet à l'intransigeance du patronat de réaliser ses objectifs, imposant des licenciements massifs, des suspensions du travail à un grand nombre de travailleurs et d'autres injustices non moins graves qui portent préjudice au droit humain de vivre à ceux qui produisent tout ;

Tenant compte des rapports entre les innombrables Services structurés existant aujourd'hui, qui se substituent à l'État, avec les centrales syndicales, dites officielles, qui sont mises plusieurs fois sur le même plan que le triste corporatisme fascisme convergent avec la conception d'état ou, comme l'on dit, pour les syndicats « autonomes » de coexistence. Elles déterminent une nouvelle classe d'élite syndicale de parti qui présente de graves conséquences pour les travailleurs ;

Tenant compte du réel mécontentement existant parmi les travailleurs pratiquant l'insubordination et la rébellion au dirigisme patronal ainsi qu'au syndicalisme de parti ;

Estimant à la lumière des faits l'œuvre profitable des anarcho-syndicalistes de l'Union Syndicale Italienne qui travaillent depuis 1950 dans la vitalité du mouvement ouvrier, tournés vers la transformation intégrale de l'actuelle société en une société d'individus libres et égaux réalisée par l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, de par sa nature elle fait partie du patrimoine d'affinité convergent avec le développement de la FAI ;

Constatant qu'il y a des symptômes de vive expression et de volonté de créer des sections syndicales adhérentes à l'USI, dans les différentes localités où se prononcent déjà des camarades anarchistes pour la concrétisation de leurs aspirations d'anarcho-syndicalisme, pour l'action directe de tous les exploités ;

Il est reconnu que ces éclaircissements et ces instances doivent être l'objet d'un débat en congrès, à la suite duquel participeront les camarades de toutes les localités qui s'intéressent à une telle question. Il est donc indispensable que ces initiatives et ces forces vives prennent corps, évitant le gaspillage d'énergies et pour un tel besoin, on peut voir si la FAI dispose des éléments préparés à la coordination, réunissant, informant, encourageant, suggérant dans le sens positif, ceux qui veulent approfondir la participation directe au mouvement ouvrier ;

directe » qui sont apparus sur l'initiative de camarades libertaires dans différentes localités dans des campagnes ou des situations précises comme la sauvegarde de l'emploi.

De tels « Comités d'agitation » et « Comités d'action directe » n'ayant pas la possibilité de se poser comme mouvement global révolutionnaire contre le patronat agissant seulement dans des circonstances déterminées et isolées, demeurent stériles parce que incompris, et s'épuisent d'eux-mêmes. De là la nécessité de l'USI comme organisation qui élargit le front des luttes prolétaires et recueille tout le potentiel révolutionnaire des masses sans se mettre en contradiction avec les principes libertaires.

Du moment qu'elle n'est pas et qu'elle ne peut devenir autoritaire parce que ce sont eux-mêmes les travailleurs organisés qui déterminent sans intermédiaire les luttes et les moyens à travers l'action directe. Donc, un syndicat d'inspiration anarchiste n'est pas seulement un moyen valable de pénétration dans la masse travailleuse mais aussi un moyen de préparation et de formation consciente du travailleur ignorant les conceptions anarchistes. Celui-ci peut en prendre conscience graduellement jusqu'à devenir partie intégrante de l'anarchisme au fur et à mesure qu'il devient parti active du syndicalisme révolutionnaire comme le poursuit l'Union Syndicale Italienne : *« l'Union Syndicale qui a resurgi des ruines fumantes d'une destruction imminente, avec le poids de l'exil, de la prison et des persécutions de ceux qui se sont dédiés à la lutte pour la liberté et la justice sociale du pays et du monde entier. Sa réapparition est redevable aux militants-mêmes de la glorieuse USI du passé qui en ont décidé la relance en 1950. Les exigences de la situation étaient tout aussi urgentes que peut être en ce moment une USI bien développée avec une réelle capacité. C'est une des raisons qui déterminent la légitimité de l'existence d'un anarcho-syndicalisme dans un pays capitaliste comme l'Italie où le travailleur est exploité, outragé, mortifié et affronte continuellement la lutte pour une libération totale de l'esclavage ».*

Du débat mené dans les sections de l'USI, il ressort non seulement la volonté mais aussi l'invitation adressée à tous les anarchistes italiens afin qu'ils s'engagent dans les luttes quotidiennes comme par le passé puisque c'est dans les luttes et non hors d'elles que l'idée libertaire prend force pour rester ancrée dans la masse. Dans le cas contraire elle devient une méthode philosophique de conception de la vie.

En conséquence, la section USI de Gênes-Sestri présente une motion, conséquence du débat entre les sections et sur laquelle les travailleurs de l'USI concordent. Elle s'adresse au Mouvement Anarchiste.

sont quotidiennement engagés dans la perspective de la révolution sociale. Il est certain que l'expérience de l'USI de l'après-guerre n'est pas la même que celle acquise jusqu'en 1922. Personne ne peut le nier. Comme on ne pourra nier le caractère du débat qui eut lieu dans les années 50 à 60 et qui reste le même débat que nos camarades avaient affronté au début du siècle dans le cadre de la construction de l'organisation syndicale : anarchisme, syndicalisme ou anarcho-syndicalisme ? Déviationnisme à cause de la présence de militants ouvriers non anarchistes ? Mouvement typiquement anarcho-syndicaliste ou comprenant des secteurs marxistes révolutionnaires ? Anarcho-syndicalisme ou syndicat des anarchistes ?

Une fois de plus le mouvement doit être entièrement clair sur ce problème, abandonnant des préventions, un certain sectarisme, des « purismes » qui sont une fin en soi, pour avancer avec une incidence toujours plus grande. Il faut comprendre qu'aujourd'hui se présentent réellement des possibilités concrètes pour une pratique anarcho-syndicaliste dans les masses exploitées ; toute une série de symptômes le prouve : les luttes des hospitaliers, des cheminots, les comités qui s'organisent à la base, les collectifs qui abandonnent le sentier battu du syndicalisme d'État, les jeunes, les chômeurs, les « non garanti », le mouvement des femmes..., ce sont tous des symptômes qui abondent dans le sens de la construction d'un vaste front d'opposition politique, économique et social aux forces de l'État et de la conservation qui doivent absolument chasser toutes les illusions parlementaires, centralistes, avant-gardistes, si l'on veut réellement sortir vainqueur de cette phase de l'affrontement de classes. En cela la méthode et la théorie anarcho-syndicaliste peuvent offrir une contribution fondamentale pour l'avancée du front de lutte. Pour les militants anarcho-syndicalistes c'est une raison de plus pour s'engager beaucoup plus dans la construction d'un mouvement libertaire de masse qui ait dans les usines, les entreprises, les bureaux, les quartiers et les écoles ses lieux d'agrégation et d'organisation.

Noyaux libertaires d'usines et d'entreprises de Milan

[1] Brève Histoire de l'USI a été publié en plusieurs fois sur la revue Volonta en 1957, il a été ronéotypé à Milan par Lotta Anarchica en 1973, une nouvelle fois ronéotypé à Turin par le camarade Assandri en 1976.

NAISSANCE DE L'USI : 1912-1922

Lorsque Ugo Fedeli avait tracé la *Brève Histoire de l'Union Syndicale Italienne* il l'avait fait en partant de quelques considérations et de données de fait présentes au sein du mouvement syndical de l'après-guerre qui avaient quelques rapports fondamentaux (et dans une certaine mesure l'histoire se répétait avec les mêmes problèmes à résoudre) avec la réalité qui avait d'abord déterminé la naissance de la CGL (1906), puis de l'USI (1912). Dépasser les conditions qui étaient et ont été créées dans le monde ouvrier en en discutant les formulations, les méthodes, les orientations avancées à l'intérieur des syndicats qui ont mené au désastre (Ugo Fedeli, *Brève Histoire de l'USI* ; hier comme aujourd'hui le problème de l'unité syndicale était à l'ordre du jour.

En 1906, à Milan, se tient le congrès de la Résistance au cours duquel est créée la CGL : il apparaît au congrès un point controversé sur la façon dont s'établiront les rapports entre les Chambres du Travail, les Fédérations de Métier et le nouvel organisme. Parce que la CGL est en substance centralisatrice se plaçant comme l'organe central, on en vient à créer une fraction minoritaire à l'intérieur du nouvel organisme : une telle minorité rédige un numéro unique dans lequel il est confirmé ses positions face à la majorité, les divergences, les orientations et les raisons de sa position. Cette minorité prendra le nom de « Comité d'Action Directe » dans l'intention de « *sauver et de protéger l'autonomie du syndicat* » (Assemblée syndicale de Parme, 3-11-1907). De la Chambre du Travail de Parme part l'initiative d'éclairer en congrès toutes les forces dissidentes de la CGL ; à ce propos, la circulaire suivante fut rédigée :

« Le Congrès Provincial des Organisations Ouvrières de la région de Parme — où sont présentes 458 ligues représentant 3 000 adhérents et les représentants des Chambres du Travail de Ferrare de 40 000 adhérents et de Piacenza de 12 000 adhérents — décidait dans sa session du 20 courant de suspendre toute adhésion à la Confederazione Generale del Lavoro suite à l'attitude de celle-ci, chargeait dans le même temps la Commission désignée de convoquer rapidement une Assemblée des Organisations qui n'acceptent pas l'orientation actuelle de la confédération pour décider ensemble ce qui doit être fait. Tout en sachant que vous partagez nos idées, nous vous communiquons que la CE de cette Chambre du Travail a décidé de fixer l'Assemblée sus-mentionnée pour le 3 novembre,

organisée sur le travail et la justice, puisque de par sa nature même, l'organisme l'étatique est fatalement poussé à opprimer celui-là et à nier celle-là.

L'ouvrier ne pourra jamais s'émanciper de l'oppression séculaire s'il ne substitue pas à l'État tentaculaire et démoralisant, la libre fédération de tous les groupes de producteurs basés sur la solidarité et l'égalité [...]

[...] En fait, on a déjà tenté en différents endroits d'organiser le travail pour améliorer la condition du prolétariat mais même la plus petite amélioration est immédiatement rattrapée par la classe privilégiée qui s'efforce, continuellement, sans frein ni limites, d'exploiter la classe ouvrière. Mais l'avantage de cette organisation est telle que, même dans l'état actuel des choses, on ne saurait y renoncer. Elle fait fraterniser toujours plus le prolétariat dans la communauté des intérêts, l'exerce à la vie collective la prépare à la lutte suprême.

Mieux encore, l'organisation libre et spontanée étant celle qui doit substituer l'organisme privilégié et autoritaire de l'état politique, sera une fois instaurée, la garantie permanente du maintien de l'organisme économique contre l'organisme politique. En conséquence, laissant à la pratique de la révolution sociale les détails de l'organisation positive, nous entendons organiser et rendre solidaire la résistance sur une large échelle [...]»

Malgré la période de reflux de la classe travailleuse du début des années 60, un reflux causé par la liquidation de la lutte par les syndicats par le biais des accords anti prolétaires avec le patronat (comme dans le cas de la « juste cause » pour les licenciements) qui pousse un grand nombre de travailleurs à déchirer leur carte et à se désintéresser de toutes les questions syndicales, les syndicalistes libertaires voient dans la couche prolétaire d'avant-garde (qui ne se reconnaît plus dans le syndicalisme officiel) l'élément principal avec qui se rassembler syndicalement dans un but révolutionnaire.

La conclusion est donc que la « *lutte syndicale est encore valable au lieu d'être très valable en tenant compte du fait que les travailleurs doivent s'affronter aux problèmes...* » la lutte ouvrière, dans la conception qu'en ont les anarchistes, a une expérience positive qui « *peut beaucoup influencer ces forces restées sur la brèche. C'est là que nous devons être attentifs, intervenir avec toutes nos énergies pour reconquérir les véritables droits de la classe ouvrière* ». Pour cela la structure syndicale de l'USI reproduit celle adoptée par la CNT espagnole, elle est l'organisation révolutionnaire qui se place comme le rassemblement de toutes ces initiatives comme les « *Comités d'agitation* » et les « *Comités d'action*

question du mouvement ouvrier et du syndicalisme révolutionnaire. A un moment où, comme il est apparu dans le débat pré-congrès dont nous parlions ci-dessus au sein de l'organisation spécifique, la FAI où prévaut la méfiance face au syndicalisme, fût-il libertaire.

Dans chaque section se développe le débat et les positions apparaissent presque identiques, surtout en ce qui concerne le premier point : le problème ouvrier est-il fondamental pour la vie du mouvement ? Assurément, il est fondamental. Il fait partie intégrante de la vitalité du mouvement ; sur ce point les syndicalistes libertaires sont d'accord, lesquels se réclament pour donner plus de poids à leurs positions, aux délibérations du Congrès de Saint-Imier (1872) et surtout au 4^e point des principes. A Saint-Imier, dans le Jura suisse, zone de tradition anarchiste (dont les idées étaient répandues chez les travailleurs de l'horlogerie) en 1872 se réunirent les délégués anti autoritaires de la première Internationale pour prendre des décisions face au coup de main réalisé par les « autoritaires » et spécialement par Marx. Lesquels, dans un congrès à La Haye convoqué en grand secret et en l'absence des anti-autoritaires, supprimèrent un des principes fondamentaux de l'Internationale. Celui concernant la suppression de l'État : pour eux, la suppression de l'État n'avait plus de valeur, mais la « conquête » de l'État, donnant ainsi naissance à la théorie de la « dictature du prolétariat ». Voilà la raison qui provoqua la scission entre les autoritaires et les anti-autoritaires ; ces derniers se réunirent à Saint-Imier, réaffirmant les principes anti-autoritaires qui seront repris par le mouvement anarchiste international.

Il est rappelé ci-dessous le point 4 des décisions de Saint-Imier qui concernent le mouvement des travailleurs auquel se réclament les syndicalistes de l'USI pour pousser tous les anarchistes à entrer dans le vif des luttes et sortir de l'isolement dans lequel ils se sont renfermés.

« [...] la liberté et le travail sont la base de la morale, de la force, de la vie et de la richesse de l'avenir. Mais le travail, s'il n'est pas librement organisé, devient oppressif et improductif pour les travailleurs et c'est pour cela que l'organisation du travail est la condition indispensable de la réelle et complète émancipation de l'ouvrier [...]

[...] le travail ne peut s'exercer librement sans la possession des matières premières et de tout le capital social, et ne peut s'organiser si l'ouvrier en s'émancipant de la tyrannie politique et économique ne conquière pas le droit de se développer complètement avec toutes ses facultés. Tout État et précisément tout gouvernement et toute administration des masses populaires, exerçant leur pouvoir de haut en bas, étant nécessairement basés sur la bureaucratie, l'armée, l'espionnage et les prêtres ne pourront jamais établir la société

vous y invitant à y participer avec au moins un représentant. Nous n'avons pas besoin de vous dire combien et comment il est nécessaire de nous entendre sur la question vitale qui forme l'objet de l'Assemblée. Elle intéresse le prolétariat italien dans son entier et elle est devenue désormais d'actualité urgente, après la réunion de Florence — dans laquelle on niait toute autonomie aux organisations — et après la trahison accomplie par la Confederazione aux dépens des cheminots.

Nous croyons superflu toute incitation : si vous ne voulez pas perpétuer un état de choses inconvenant et nuisible pour tous, vous devez adhérer à l'Assemblée que nous convoquons et faire un sacrifice pour y participer. Nous attendons de toute façon une réponse immédiate. Saluts fraternels. »

L'Assemblée a lieu dans la Chambre du Travail de Parme où sont réunis les représentants de 201 168 membres (16 Chambres du Travail 2 Syndicats et Fédérations — cheminots et travailleurs des peaux — 19 Lignes et Sections de métiers, 16 autres organisations). Les « Rapports avec la Confédération du Travail » est le problème central : en partant de la trahison de la CGL contre les cheminots (qui avaient adhéré à la grève générale proclamée après la tuerie de Milan) qui les avait abandonnés aux représsailles gouvernementales, on arrive au problème plus profond de divergence et d'opposition entre CGL et Chambres du Travail dissidentes, à une réunion tenue à Florence entre la CGL et les représentants du Parti Socialiste. A cette occasion, ne tenant pas compte des organisations locales ne leur reconnaissant aucune autonomie dans leurs mouvements et s'en attribuant l'initiative et la direction, la CGL les subordonnait aux intérêts électoraux du Parti Socialiste. Ainsi s'exprimait Alcestre de Ambris dans son rapport au congrès de Parme :

« [...] que serait-il arrivé si la Confederazione avait dû prendre l'initiative ou ne pas s'opposer à de telles agitations ? (note : on se réfère aux agitations — 34 grèves en 1907 — lancées par la Chambre du Travail de Parme, agitations réalisées autonomement et "toutes victorieuses sauf une"). On aurait pu aussi faire référence au cas identique des cheminots. On doit commencer par affirmer la complète autonomie des organisations syndicales de tout parti politique et qu'il soit réservé aux organisations locales la plus ample liberté d'action et ne devant jamais permettre que quelques hommes se fassent patrons en légiférant et en disposant à leur gré de la volonté du prolétariat. Pour cela, étant donné l'actuelle situation de la Confederazione del Lavoro, on doit voir s'il est plus utile d'entrer en masse dans la Confédération pour la transformer, ou si l'on doit créer un nouvel organisme indépendant de la Confédération actuelle. »

Les rapports font apparaître deux points de vue :

- 1° entrisme en masse dans la CGIL pour la conquérir ;
- 2° création d'un nouvel organisme.

N'existant pas un accord général ni sur le premier ni sur le second point on arrive à un compromis (accepté) : à savoir la création d'un « Comité de Résistance » pour coordonner l'action des syndicalistes. Voici la motion présentée par Badiali - De Ambris et accepté par les congressistes :

« Les représentants de plus de 200 000 travailleurs organisés de chaque région d'Italie, réunis à Parme, constatent que l'orientation prise par la Confederazione Generale del Lavoro ne correspond en aucune façon à l'intérêt et au sentiment du prolétariat italien. Puisque ses dirigeants, en violation ouverte des statuts, en ont lié l'avenir à celui d'un parti politique et prétendent en faire un organisme centralisateur avec des intentions de conservation contraignant la libre-initiative des organisations adhérentes et leur empêchant constamment toute affirmation d'une virile volonté collective, dans la présomption qu'ils doivent imposer leur loi à la masse au lieu d'être les représentants et les coordinateurs de la pensée et de l'action de celle-ci — et pour cela — alors qu'ils nient résolument à la CGIL, de par sa composition, le droit de se dire l'interprète légitime et le représentant du prolétariat qui a démontré plusieurs fois qu'il suivait des concepts bien différents de ceux auxquels s'inspire la Confederazione, réaffirment :

1° que l'organisation ouvrière doit accueillir en son sein tous ceux qui entendent mener la lutte pour la disparition du salariat et du patronat, en dehors de toute école ou parti politique ;

2° que la plus grande autonomie et la plus complète liberté d'initiative doit être laissée aux organisations locales ou de catégorie pour les mouvements de résistance qui les concernent ;

3° que les dirigeants de l'organisation syndicale peuvent se considérer seulement comme Comité exécutif de la collectivité ouvrière et non comme les législateurs et les patrons de celle-ci ;

4° qu'il doit être de la responsabilité particulière des dirigeants de coordonner les forces et les tentatives pour sanctionner par l'intermédiaire de l'action directe — culminante à de suprêmes moments dans la grève générale — la volonté prolétaire, que ce soit dans la défense, la protestation ou la conquête ;

Décident :

de constituer un Comité National de la Résistance avec la charge précise de regrouper toutes les organisations nationales qui — suivant, la ligne exprimée dans le présent ordre

Ventimille) surtout à cause du peu de clarté qu'il y a entre les Anarchistes face à l'anarcho-syndicalisme. En fait, dans l'organisation spécifique nationale (Fédération Anarchiste Italienne) prenant le doute que le syndicalisme révolutionnaire puisse apporter aux masses l'idéal anarchiste (ce plan-là est retenu possible seulement pour l'organisation spécifique) ; il se dégage pour cela une conception différente entre les secteurs libertaires par rapport à l'intervention dans le social. Les anarcho-syndicalistes, eux, retiennent comme nécessaire l'action syndicaliste, car si celle-là manquait (n'apportant pas parmi le prolétariat les idées d'action directe, de refus de la délégation...) l'idéal anarchiste se réduirait simplement à une idée accessible à une élite mais en dehors des masses ; et comme il est connu, seules les masses peuvent changer leur propre sort (l'émancipation du prolétariat sera l'œuvre du prolétariat lui-même). Cette clarification faite dans le mouvement spécifique, on pourra avancer plus unis et efficacement.

« SIX QUESTIONS AUX ANARCHISTES »

1) Le problème ouvrier est-il fondamental pour la vie du Mouvement ? Pourquoi ?

2) Considères-tu encore valable d'un point de vue pratique la lutte syndicale ? Pourquoi ?

3) Considères-tu qu'un syndicat d'inspiration anarchiste, comme par exemple la CNT espagnole, puisse donner au Mouvement anarchiste italien une plus grande possibilité de pénétration au sein des masses sans diminuer les principes fondamentaux de l'Anarchisme ?

4) Considères-tu cohérent que chaque camarade s'occupe du problème ouvrier en adhérant à tel ou tel syndicat ?

5) Considères-tu que, dans les conditions dans lesquelles agissent actuellement les organisations syndicales soient encore valables — pour les masses ouvrières italiennes — les concepts de la guerre de classe révolutionnaire et soit possible la constitution d'une organisation syndicale à tendance sorélienne, qui eut ses théoriciens italiens avec Enrico Leone et Arturo Labriola première manière (dans la mesure où il finit ministre du Travail).

6) En examinant les activités que mènent depuis des années les anarcho-syndicalistes italiens et leurs publications, considères-tu qu'elles sont plus voisines de celles que pratiquent les anarcho-syndicalistes de la CNT ou de celles d'inspiration sorélienne ? »

Avec cette initiative des travailleurs libertaires du Latium (« notes sur le mouvement ouvrier ») élargie à toutes les sections de l'USI, il s'engage un autre débat dans le but de clarifier, une fois de plus, ce que pensent les anarchistes italiens de la

Dans le débat pré-congrès, la section USI de Sestri-Ponente avance la proposition de centrer la rencontre sur quelques thèmes dont :

- problème des travailleurs, conventions collectives, méthodes de lutte, revendications ;
- presse : nécessité de publier un journal « Organe de l'USI » ;
- position de l'USI face au fléau de la guerre.

La pratique que peut avoir une organisation de travailleurs pour faire comprendre les positions que devraient avoir les sections de lutte est vue, par les militants de Sestri-Ponente, comme une nécessité impérieuse (au moment où toute la classe est en lutte pour le renouvellement des conventions collectives) qui va au-delà de la conquête de quelques sous (aussitôt récupérables par le système lui-même) ; il est nécessaire de faire comprendre les actions intéressantes : supprimer les disproportions, ramener les salaires les plus bas au niveau des plus hauts, déterminant ainsi la « solidarité active » entre les exploités. Objectifs à atteindre utilisant l'action directe et décidée « [...] et marcher vers d'autres buts qui se trouvent en avant »... Au cours de ces dernières années le mouvement libertaire a toujours eu peur de « se salir les mains » en allant faire de l'intervention syndicale avec les autres confédérations (ou comme les confédérations), il a toujours eu peur de ne plus être « puriste » en acceptant un certain terrain d'intervention.

Cet état de fait fut rencontré par les travailleurs libertaires de Sestri-Ponente qui font connaître leur expérience d'intervention dans la zone et surtout dans le cas spécifique pour les travailleurs licenciés de chez Bruzzo ; la solidarité que l'USI a apporté à ces travailleurs, outre la présence dans la lutte contre les licenciements, a permis qu'un grand nombre de personnes s'approchent et prennent connaissance d'une façon différente de faire du syndicalisme. Il faut cesser, donc, de regarder en jugeant ce qui se passe (caractéristique d'une phase du mouvement libertaire), il faut être présent sans peur de perdre le « purisme » idéologique, il faut que toutes les sections se mettent d'accord non seulement pour une intervention de solidarité mais de pratique, de lutte... « [...] apparaît la nécessité de l'intervention collective — Genova Sestri, Piombino, Livourne, Carrare, Forli, Rome, Vintimille, Bologne, partout où il y a même un simple compagnon de l'USI. Prendre simultanément et collégialement des mesures qui soient matériellement identiques selon la circonstance... ».

En pratique, les camarades de Sestri-Ponente poussent afin que de positions abstraites, l'USI se transforme en agitatrice et entraîneuse de situations de luttes. Mais toutes les sections ne retiennent pas utile un congrès à court terme (Rome,

du jour — entendent développer en accord une action commune de lutte incessante contre l'ordre capitaliste actuel avec tous les moyens sans exclusion, que la pratique syndicale a indiqué comme efficaces pour affaiblir, éliminer la classe et l'état bourgeois.

Le Comité National de la Résistance — dont la composition sera déterminée par la présente assemblée — a la responsabilité de mettre en pratique les décisions de l'assemblée, fonctionnant comme un organe exécutif et consultatif pour toutes les organisations qu'il représente. »

La conception et la tactique syndicale sont désormais différentes entre la CGIL et l'USI, de même que la conception du syndicat. Pour les syndicalistes (USI) le syndicat est un nouveau principe de civilisation qui se situe au-delà et contre la civilisation bourgeoise, luttant pour son élimination ; le syndicalisme s'enrichit dans la pratique qu'il choisit à travers l'auto-gouvernement (opposée à toute autorité de tutelle et supérieure) qu'il a choisi lui-même au travers de sa pratique politique. Pour comprendre les points de différence entre les devoirs et les fonctions du « Comité National de la Résistance » et les devoirs et les fonctions du CC de la CGIL Il faut rappeler le statut du « Comité de la Résistance » :

« 1° Le Comité National de la Résistance se compose d'une Commission exécutive de 3 membres choisis parmi les organisateurs de la Chambre du Travail de Bologne et d'un Conseil composé d'un représentant de chacune des Chambres de Piacenza, Parme, Ferrare et Ancône, et un représentant du Syndicat des Cheminots, quand et où celui-ci adhèrera officiellement.

2° Il est de son mandat de réaliser ce qui fut décidé par l'Assemblée de Parme du 3 novembre 1907 ; les organisations adhérentes interpellées par référendum retiendront au moment le plus opportun un Congrès National de la Résistance rassemblant toutes les organisations d'Italie. Le Congrès — s'il en présente la nécessité — pourra être convoqué d'urgence sur l'initiative du Comité.

3° Pour son fonctionnement les organisations adhérentes contribuent avec une cotisation fixe d'un centime par adhérent et par semestre. La première cotisation devra être versée dans le courant du mois de novembre et sera retenue solde de l'année 1907.

4° Le siège du Comité National de la Résistance se trouve à Bologne. »

Décembre 1910 : second congrès syndical à Bologne. En réalité, se déroulent à Bologne deux congrès : un théorique et l'autre pratique. Dans le premier intervinrent E. Leone et A. Labriola qui discutent de théorie et de polémique idéologique. Peu après se réunissent les activistes, les militants du mouvement des travailleurs qui discuteront des problèmes tactiques et pratiques de la lutte syndicale ; à ce moment,

transformant le « Comité National de l'Action Directe » en « Comité de la Résistance », ils ébauchent la constitution d'un véritable organisme syndical à caractère national qui aura pour but de coordonner les forces syndicalistes révolutionnaires adhérentes à la CGIL, les coordonnant avec les forces maintenant autonomes. Deux années de luttes intenses passeront encore avant que surgisse un organisme syndicaliste à caractère national. Parmi les luttes, outre celles directement syndicales, le Comité de la Résistance organise les manifestations contre les entreprises coloniales et la guerre de Libye ; c'est à l'occasion de la guerre de Libye que survient une première rupture dans le mouvement syndicaliste entre les « théoriciens » du mouvement et les masses. Les théoriciens (Labriola, Orano...), reniant les prémisses antimilitaristes, soutiendront l'entreprise de la guerre en Libye.

On arrive donc en 1912 quand, à Modène, sont réunies en congrès toutes les organisations adhérentes au « Comité de la Résistance ». Même à Modène (23, 24, 25 novembre 1912) les 154 congressistes discuteront du problème d'entrer ou non en masse dans la confédération pour la conquérir de l'intérieur ou bien provoquer une scission et créer un second syndicat qui rassemble toutes les organisations de tendance syndicaliste révolutionnaire.

Les raisons de ceux qui sont contraires à la formation de deux syndicats se résument dans le fait que non seulement cela provoquerait des dissensions internes dans le prolétariat, mais que la constitution d'un second syndicat aurait été le point de départ de la création d'autres syndicats spécifiques (républicains, anarchistes...) aux dépens de tous les travailleurs, aux dépens de la masse. Pour ne pas créer une telle situation on confirme que le « Comité de la Résistance » doit travailler au sein de la Confederazione y coordonnant la minorité révolutionnaire, favorisant l'entrisme dans la CGIL pour ceux qui en étaient maintenant sortis et démontrer, avec la pratique et l'attitude des révolutionnaires, la suprématie du syndicat (instrument de la lutte de classe), par rapport au syndicat réformiste.

Du côté de ceux qui étaient favorables à la création d'un second organisme hors de la CGIL, on soutient qu'il est impossible de faire un travail efficace sur le terrain révolutionnaire, en restant et en entrant dans la confédération, en outre la Confédération était née d'une duperie et les révolutionnaires s'y sont laissés prendre : remédier à l'erreur signifie choisir la scission.

La conclusion survient avec la motion suivante :

« Le Congrès National de l'Action Directe réaffirme avant tout le principe de l'Unité ouvrière nécessaire au prolétariat pour compléter ses conquêtes et pour suivre son avenir.

6) L'Union Syndicale Italienne combat la hiérarchie des salaires et des revenus, facteur, telle la hiérarchie, de désunion entre les travailleurs. Elle ne reconnaît pas l'échelle des valeurs parce que non seulement celle-ci est une création artificielle, mais qu'elle ne peut exister que dans une société fondée sur l'antagonisme des intérêts.

7) La structure organique et le fonctionnement de l'USI sont de type fédéraliste, contraire à toute centralisation bureaucratique et corporative.

8) Dans le cas où l'afflux d'éléments hétérogènes donne lieu à un vote majoritaire dans un but déviationniste du caractère originare de l'USI, celle-ci est automatiquement dissoute et on entend la reconstruire séance tenante selon les normes de l'esprit du présent statut avec le droit exclusif à tout le capital social.

9) Dans le cas où une section locale ou de métier devrait se dissoudre, son capital social sera légué à l'USI et si l'USI devait se dissoudre, son capital social serait légué à l'AIT.

10) Le présent statut peut être seulement modifié par un congrès national, si celui-ci ne signifie toujours pas une dérogation à l'esprit informateur des principes de l'USI.

IIe Partie

11) Les membres chargés des tâches organisationnelles pour le fonctionnement de l'USI, librement élus par les organisés, effectuent leur mandat exécutant tour à tour les décisions des assemblées.

12) Les organes de l'USI (commission de métier, de sections provinciales, régionales, nationales) sont exécutives tandis que sont décisionnelles les assemblées de métiers et des sections provinciales, régionales et nationales.

13) Chaque commission ou délégué est un organe exécutif de l'assemblée qui l'a nommé et s'occupe seulement des tâches dont il est mandaté.

14) Les membres de la commission nationale sont élus directement par les organisés, lesquels peuvent les remplacer chaque fois qu'ils le jugent opportun.

15) La commission nationale a aussi le rôle de commission de contrôle de l'organe officiel de l'USI (journal).

16) Le congrès de l'USI, qui aura lieu chaque année, est organisé par la commission nationale dont la fonction exécutive dépend des décisions des assemblées de sections et de métiers.

17) Le Congrès National peut être aussi convoqué extraordinairement chaque fois que la majorité des adhérents le demande, les dispositions du point 16 restant valables.

18) L'USI tire ses moyens financiers des cotisations.

19) Le capital social de l'USI sert exclusivement pour l'activité syndicale.

techniques licenciés par limite d'âge mettant à leur disposition non seulement les locaux mais aussi les instruments pour la lutte (avocat, presse, circulation dans le pays des informations). Un autre niveau d'intervention consiste dans « La dénonciation des fraudes dans les organismes administratifs » et la corruption déterminée par la bureaucratie et par l'hégémonie des partis. Dans cet esprit les municipalités de Rome et de Bologne sont dénoncées car il y est mené une politique de prise en charge clientéliste de la population par les partis qui se partagent le gâteau.

En 1966, en vue du 4e congrès de l'USI, les militants syndicalistes sont engagés dans un débat pré-congrès auquel participent outre les militants isolés de toute l'Italie, toutes les sections présentes sur le plan national : USI de Forli, USI de Carrare, USI de Gênes-Pegli, USI de Piombino, USI de Sestri.

On discute avant tout des statuts ou plutôt des principes de l'Union Syndicale Italienne qui sont les suivants depuis la reconstitution de 1950 :

« PRINCIPES DE L'UNION SYNDICALE ITALIENNE

I^{re} Partie

1) *L'Union Syndicale Italienne, adhérente à l'AIT (Association Internationale des Travailleurs) est constituée.*

2) *L'Union Syndicale Italienne est l'organisation nationale de tous les travailleurs de force et de la pensée, de chaque sexe et nationalité, résidant en Italie qui se proposent d'atteindre avec leurs propres forces l'émancipation de l'homme en se libérant de toute domination économique, politique, morale.*

3) *Elle a pour but de substituer à la présente société autoritaire et capitaliste, l'organisation fédéraliste et rationnelle de la production et de la répartition ; à la lutte entre les hommes, la solidarité humaine.*

4) *Tandis qu'elle tend à la socialisation des moyens de production et d'échange, l'abolition de l'état et des dogmes, l'Union Syndicale Italienne s'emploie à réaliser pour les travailleurs toutes les améliorations matérielles et morales immédiates : diminution de la journée de travail, augmentation du pouvoir d'achat, respect et hygiène sur le lieu de travail, etc., ce que le rapport de force consent en temps et en lieu.*

5) *L'Union Syndicale Italienne est autonome. Elle ne dépend d'aucun parti politique, mouvement spécifique, philosophique ou religieux, etc., et se refuse à suivre qui que ce soit dans des actions non définies. Elle refuse toute alliance permanente. Elle s'engage seulement dans des actions limitées et bien définies ; tout adhérent qui serait candidat politique ou candidat dans les pouvoirs publics cesserait automatiquement de faire partie de l'Union Syndicale Italienne.*

Relève que la Confédération Générale du Travail, comme elle, n'a su jusqu'ici réaliser l'Unité, se démontre évidemment incapable de la réaliser dans le futur par sa tendance toujours plus affirmée à devenir un véritable parti parlementaire, fermé et exclusif jusqu'à nier les organisations qui ne veulent pas accepter sans discussion les dogmes politiques et syndicaux imposés par cette minorité qui fortuitement et non sans trace de fraude s'est emparée d'elle.

Retient superflu et inutilement dilatoire à la suite de l'expérience de ces dernières années d'insister encore sur la résolution adoptée à la réunion syndicale tenue à Bologne le 12-12-1910 au cours de laquelle il est décidé une tentative unitaire de l'entrée dans la confédération des forces syndicalistes (tentative que les réformistes empêcheront, refusant l'admission à la Confédération Générale du Travail de la Chambre du Travail de Parme, ainsi que d'autres), résolution rendue inutile par la conduite de la Confédération Générale du Travail qui refuse, avec un abus sectaire mal cadré par des prétextes de procédure, l'adhésion des forces syndicalistes les plus connues et les mieux organisées ; reconnaît qu'un véritable organisme d'unité ouvrière ne peut exister en Italie s'il ne s'inspire pas des principes de l'indifférence face à toutes les confessions religieuses, de la neutralité face à tous les partis politiques et de l'autonomie syndicale ;

Décide en conséquence :

en hommage à ces critères de donner vie à un nouvel organisme dans lequel, en accord avec toutes les forces ouvrières organisées — étrangères à la Confédération Générale du Travail — il soit possible de mettre en pratique sérieusement la réalisation de l'Unité Prolétaire Italienne, sur les bases indiquées de l'a-confessionnalisme, de l'apolitisme de parti et de l'autonomie syndicale.

C'est pourquoi le congrès invite les organisations qui acceptent ces principes d'adhérer ainsi au nouvel Istituto Unitario, les laissant libres de tenir envers les organismes nationaux existants l'attitude qu'ils croiront la plus convenable dans le but de préserver l'unité locale. »

On soumet au vote les deux motions : celle de Bitelli (favorable à l'entrisme) et celle de De Ambris (favorable à la scission et pour la création d'un second syndicat).

Le résultat :

De Ambris	42 114	votes
Bitelli	28 856	votes
Abstentions	6 253	votes

L'Union Syndicale Italienne naît ainsi, son siège se trouve à Parme et elle a pour organe officiel le périodique *L'Internazionale* (qui était déjà la publication du « Comité de la Résistance »).

Le comité central de l'USI est formé par des syndicalistes de chaque Chambre du Travail adhérente sur la totalité du territoire national. L'assemblée accepte une autre motion (de Corridoni) contre les dangers de la guerre :

« L'assemblée des organisations ouvrières révolutionnaires italiennes, en vue de l'obscurité internationale que présente la possibilité menaçante d'une conflagration européenne ;

Appelle le prolétariat à son devoir de s'opposer à tout prix et avec tous les moyens à l'abattoir fratricide dans lequel on voudrait l'envoyer en hommage aux intérêts qui concernent seulement la classe ennemie ;

Invite les syndicats adhérents à promouvoir des manifestations publiques et à prêter leur secours à tous les mouvements nationaux et internationaux qui se constitueraient en y accentuant le caractère dans un sens résolument révolutionnaire ;

Donne mandat au Comité Central de prendre les initiatives et les mesures que les circonstances conseilleront dans le cas où la menace d'une conflagration européenne se ferait plus concrète et imminente. »

Le rapport De Ambris énonce quelques points du programme du nouvel organisme. Il y est affirmé :

« Ce n'est pas seulement une question de méthode qui nous sépare des réformistes. La méthode différente est déterminée par le fait qu'ils recherchent un but différent. Nous voulons le développement intégral, complet, autonome, du syndicat ouvrier jusqu'à en faire l'élément constitutif principal et l'organe directeur de la nouvelle société des producteurs libres et égaux pour laquelle nous combattons. Ils entendent que le syndicat ne soit qu'un instrument pour les améliorations partielles et illusives, que la classe ouvrière peut obtenir de la bienveillance de la classe patronale et de l'intervention étatique, qui de sa propre force, se tourne vers une audacieuse conquête.

Ils entendent que la transformation sociale soit accomplie dans l'État et par l'État, avec une série de mesures législatives et une extension toujours croissante des pouvoirs de l'État qui devrait arriver à se substituer au capitalisme privé, se réservant la direction de toute la production et de l'échange, ainsi que la distribution de la richesse.

Quel point de convergence y a-t-il entre cette conception adoratrice de l'État et autoritaire du devenir social et la conception syndicaliste anti-étatique et libertaire ?

La propagande et les luttes des « Anarcho-syndicalistes de l'USI » sont destinées à faire pénétrer dans la masse des exploités les luttes contre la différence entre les catégories, celle-ci étant une arme aux mains du patronat pour mieux diviser la classe ; la conscience du refus des heures supplémentaires et pour l'obtention immédiate et non par étapes de la réduction de l'horaire de travail (40 heures hebdomadaires).

De plain-pied dans la réalité ils agissent en faisant de la propagande et en appuyant sur des problèmes déterminés tels que la nocivité, le travail aux pièces, la fonction des délégués d'atelier, les conseils d'usine (CDF) et les conseils de quartier. Instruments créés à l'origine à la base mais récupérés dans un second temps soit par les syndicats ou par les autorités civiles qui les ont transformés en courroie de transmission entre les directions et la base.

Dans les années qui vont de la reconstitution de l'USI en 1950 à 1960 il n'y a pas eu de luttes entreprises, dans le sens où les militants ont agi dans leur réalité particulière sans réunir des situations réelles intéressantes. Ce fait peut aussi se démontrer en parcourant les bulletins de l'USI (*USI : Bulletin d'information*, Gênes-Pegli) ronéotypés dont la parution a eu lieu trois ou quatre fois par an. La bonne volonté de quelques camarades est tenue en l'absence d'autre moyen, à faire de la contre-information syndicale en reproposant des écrits de figures historiques comme A. Meschi, à informer des événements qui arrivent dans le monde comme les massacres du Congo, à secouer de leur torpeur les masses pour les pousser à exprimer leur solidarité envers les anarchistes de l'Espagne franquiste comme dans le cas de l'arrestation en Espagne et de la condamnation de Stuart Christie.

C'est justement autour des événements de l'Espagne que l'USI (surtout la section de Gênes-Pegli) organise quelques « assemblées anti-franquistes » par l'intermédiaire d'un « Comité de Libération pour l'Espagne Libre ». Cette démonstration claire montre comment depuis toujours les travailleurs libertaires regardent l'Espagne et l'enseignement qu'elle a donné dans le bref « été de l'anarchie » de 1936-39.

En principe, les publications de l'USI contiennent, en plus des événements quotidiens, toute une série d'articles historiques (des résolutions du congrès de Saint-Imier à la publication intégrale en feuilleton de brochures du type de « La révolution sociale en Italie ») toujours centrés sur un discours libertaire, de façon à offrir des instruments aux masses, instruments repris de l'expérience prolétaire.

Dans l'action pratique, en plus de la présence libertaire dans quelques usines (comme à l'Ansaldo à Gênes), la section de l'USI de Gênes-Sestri est très active, elle organise et participe à différentes initiatives comme sur le problème des employés

services sanitaires. Tout en n'étant pas des revendications manquées, ce sont pourtant des revendications « boiteuses » facilement et ponctuellement récupérables par le système : elles sont « boiteuses » parce que l'on doit avoir le moins possible besoin de l'infirmerie sur le lieu de travail ou du comité d'étude et de prévention des accidents du travail. Il faut déterminer ici l'objectif juste, l'objectif qui représente une conquête inaliénable, à savoir non-récupérable par le système ; un tel objectif comprend la réduction de l'horaire de travail à parité salariale (dans le cas particulier de Carrare on se dirige vers la journée de travail de 5 heures : en fait, déjà depuis 1911, les travailleurs des carrières de marbre avaient conquis avec les luttes anarcho-syndicalistes les 6 heures de travail par jour). La réduction de la journée de travail ne s'impose pas seulement pour diminuer de moitié les accidents du travail mais aussi « [...] pour coïncider avec les exigences générales de meilleures conditions de vie qui se manifestent dans le monde entier, que ce soit dans le cadre du travail ou en dehors, de façon à ce que chacun puisse jouir d'un temps libre plus large pour se dédier avec plus de participation aux événements culturels, politiques et sociaux. » Un autre exemple, outre Carrare, c'est celui de Gênes qui est une autre zone de tradition historique de l'USI où « les Anarcho-syndicalistes de l'USI » (comme ils signent dans une série de tracts et de documents) sentent la nécessité de se secouer et de secouer le mouvement de la torpeur dans laquelle il vit désormais depuis plusieurs années de façon à se réinsérer dans la pratique des luttes prolétaires : « [...] nous sommes définis comme des rêveurs ingénus. Alors que les rêveurs ingénus sont plutôt ceux qui espèrent pouvoir enrayer le mécanisme capitaliste alors qu'il se perfectionne toujours de plus en plus et se concentre au niveau international, avec quelque réforme qui n'entame en rien les rapports de pouvoir, qui ne change pas notre condition d'exploités, mais qui est un instrument dans les mains du capitalisme avancé, une tentative de nous intégrer toujours plus dans le processus productif, dont le coût retombe sur le prolétariat lui-même... » :

« La propagande contre les illusions réformistes et autoritaires — se fait entendre — dans l'organisation des conseils, dans les différentes situations dans lesquelles s'effectue l'exploitation (usine, quartier, école, armée) dans la lutte contre le système bourgeois pour les objectifs qui garantissent l'autonomie ouvrière des pièges du capital. »

A la différence des syndicalistes de Carrare, ceux de Gênes avancent l'alternative libertaire. C'est une conséquence logique par rapport aux positions Carraraïses puisque désormais les syndicats ont récupéré presque toute la potentialité révolutionnaire exprimée par les masses de jeunes et de prolétaires dans la période qui précède et suit l'automne chaud.

Aucun.

Nous allons donc, sur une voie opposée, vers un but opposé à celui des réformistes. Nous voulons annuler le pouvoir oppressif de l'État ; eux veulent le multiplier jusqu'à en faire le régulateur suprême de toute la vie sociale.

Nous visons à la conquête de l'autonomie et de la liberté intégrale des groupes producteurs et de l'individu au sein de ces groupes, eux veulent instaurer la plus terrible tyrannie que le monde n'ait jamais connue. »

Principes confirmés dans le programme du statut accepté, qui dit par exemple :

« Il n'est pas superflu de rappeler que depuis que l'organisation ouvrière a pris une importance prépondérante dans le mouvement social — il s'est tout de suite manifesté deux façons essentiellement différentes de concevoir l'action syndicale. Cela a produit comme conséquence logique la création de deux formes différentes d'organisation et l'apparition, en pratique, de deux syndicalismes : le syndicalisme réformiste et le syndicalisme révolutionnaire... »

Voici les principales caractéristiques de l'un et de l'autre :

« Le syndicalisme réformiste-politicien, centralisateur, bureaucratique, pacifiste, adorateur des apports financiers extérieurs produit naturellement une organisation sans initiative, sans dynamisme, égoïste, corporative, divisée et méfiante dans ses forces, ayant l'illusion d'obtenir du jeu des partis ce qu'il ne sait pas arracher par sa propre énergie.

Ceci dans la pratique du présent. Mais il est permis de prévoir un autre inconvénient pour l'avenir, puisque si avec une organisation semblable on arrivait à transformer la société, nous n'aurions pas cette société d'individus libres et égaux qui est notre rêve radieux ; mais une société encore composée d'esclaves. Avec la seule différence qu'au lieu des patrons d'aujourd'hui, le prolétariat devrait supporter une oligarchie de fonctionnaires syndicaux et de politiciens avec l'étiquette syndicaliste. »

Le syndicalisme révolutionnaire,

« qui veut habiliter le prolétariat à avoir foi seulement dans ses propres forces, et de n'attendre aucun bénéfice en dehors de son action directement expliquée, ôte ainsi implicitement au travailleur le fétichisme législatif et met le syndicat en condition de neutralité face aux partis politiques, qui lui sont tous étrangers, non exclus ceux qui se disent socialistes. Le prolétariat doit savoir qu'il n'aura que ce qu'il saura conquérir et qu'il ne peut et ne doit demander rien à qui que ce soit, sinon à sa propre volonté et à son union

[...]

le syndicalisme révolutionnaire anti-politicien, décentralisateur, autonome, libertaire, non bureaucratique, combatif, non idolâtre des moyens financiers, constitue dans le

présent une organisation riche en initiative, vigilante, audacieuse, avec un fort sentiment de classe, confiante en sa force, sans illusions parlementaires : et prépare pour le futur l'avènement d'une société dans laquelle il n'y aura pas de nouveaux patrons en remplacement de ceux d'aujourd'hui mais une égalité, une liberté qui ne soit pas seulement des paroles vides de significations ; mais des réalités concrètes. »

Pour mieux comprendre les principes de la nouvelle organisation, il est intéressant de connaître le contenu d'une affiche nationale de l'USI de 1913 :

« C'est une vieille bannière remplie de gloire, celle que nous soulevons à nouveau. Elle couvre l'œuvre patiente de la préparation et elle s'explique dans les saintes audaces de la révolte, son tissu est teint du sang des martyrs et ne se décolore pas dans les faibles couleurs de la paix sociale. Bannière d'espérance et de bataille. Sous son ombre se recueillent seulement les forts pour qui le sacrifice ne fait pas peur ; les combattants qui savent affronter la lutte avec joie.

C'est la bannière de la 1^{re} Internationale, celle que nous soulevons de nouveau, compagnons !

Combien sentent la honte de l'événement présent, combien nourrissent encore foi dans le destin du prolétariat, qu'ils viennent avec nous, dans cette armée de libres qui veut se diriger vers des rouges aurores de la Révolution Sociale.

Vive l'organisation ouvrière !

Vive l'Union Syndicale Italienne ! »

L'importance que prend immédiatement l'Union Syndicale Italienne est prouvée par les luttes colossales menées surtout dans quelques centres agricoles et les grèves générales dans toute l'Italie. En 1913 sont soutenues les grèves agricoles dans le Ferrarais et les Biulles, les grèves générales des métallurgistes et des gaziers de Milan, les travailleurs du marbre de Carrare. Pendant ce temps se créent de nouvelles sections : Sestri Porrente, Bari, Sarignola, Rovigo, Mantova, Crémone.

Le second congrès de l'USI a lieu à Milan (4-5-6-7 décembre 1913) avec la présence de 191 congressistes représentant 1 003 ligues et 98 037 organisés, réunit des militants comme Guiseppe di Vittorio, A. Meschi, De Ambris, Filippo Corridoni. On discute de l'arme de la grève générale : Armando Borghi, rapporteur de ce point, affirme l'efficacité de la grève générale comme méthode de défense et de conquête pour les travailleurs « *visant à la victoire définitive de la classe travailleuse par l'expropriation de la classe capitaliste* ». Un autre problème important de chaque congrès de l'USI, c'est l'antimilitarisme : l'attitude de toute organisation, sur ce point, est de nouveau confirmé, non seulement lutte syndicale mais aussi lutte

totalité du territoire national et projetés vers la croissance de l'anarcho-syndicalisme devant se jeter dans le futur dans un mouvement de masses organisé comme l'a été par le passé l'USI. L'action anarcho-syndicaliste n'est donc pas morte parmi les travailleurs italiens tant que les « déviations anarcho-syndicalistes » sont constamment craintes, périodiquement dénoncées et condamnées par les directions syndicales.

Différentes initiatives furent prises en tant qu'USI à la fin des années 60, comme par exemple parmi les travailleurs du marbre de Carrare où les ouvriers libertaires établissent au cours d'une assemblée un document dans lequel après avoir rappelé les luttes menées il y a un siècle pour la conquête des 8 heures et puis celles pour la conquête des 6 heures (à Carrare), proposent une discussion à tous les travailleurs du marbre pour atteindre l'objectif de la conquête des 5 heures comme journée de travail. Après avoir analysé la situation spécifique de Carrare et de la fuite de la main-d'œuvre le document s'arrête sur le syndicat ou mieux sur le « mouvement syndical » :

« [...] Le mouvement syndical a finalement compris que ses devoirs et ses objectifs sont plus politiques (réduction de l'horaire de travail, transports publics, logement, santé, école, participation à la vie de l'entreprise) qui au contraire sont typiquement revendicatifs, inévitablement récupérables par le système... » et selon les syndicalistes libertaires de l'USI de Carrare, le mouvement syndical a réalisé le saut qualitatif (« misant plus sur les réformes de caractère structurel ») qui mènera à revendiquer la socialisation intégrale des biens de production : à l'autogestion ouvrière. Il est fait naturellement une nette différence entre Mouvement syndical et démagogie des directions syndicales : ces dernières n'ont pas fait correspondre une politique syndicale correspondant à la poussée unitaire des masses, mais au contraire ont répondu avec une action « insuffisamment consciente » dans la conduite des luttes pour les conventions collectives.

On dénote que l'attitude de l'USI de Carrare n'est pas d'une franche hostilité envers les confédérations syndicales, elle ne met pas en avant la lutte hors des médiations confédérales ; cela est compréhensible en fonction des dures luttes sur le plan national (automne chaud et débordement par les prolétaires des centrales syndicales CGIL-CISL-UIL) où le prolétariat descend dans la rue et agit sans intermédiaire pour la conquête de ses objectifs. L'analyse continue, clarifiant le type des revendications prolétaires : l'augmentation de la prime de rendement, le quatorzième mois, les comités d'étude et de prévention des accidents du travail, les

comme méthodes de lutte pour la conquête des objectifs prolétaires. Mais la relance de l'action syndicaliste révolutionnaire n'est pas l'œuvre de la lueur de l'Union Syndicale Italienne qui existe encore, mais plutôt de l'action des groupes — et des mouvements qui tout en se réclamant théoriquement du Marxisme-Léninisme adoptent dans la pratique des méthodes de lutte qui appartiennent à la tradition libertaire agissant sur un plan de refus de la délégation (« nous sommes tous des délégués ») de refus de la bureaucratie et du verticalisme en faveur de l'assembléisme afin que les luttes et les décisions soient prises et menées par les exploités eux-mêmes. La matrice libertaire d'une telle conception est indiscutable comme peuvent l'être la participation et l'adhésion de larges couches libertaires de la nouvelle génération à la fin des années 60 à de tels mouvements, lesquels se développeront sur la matrice libertaire et prendront politiquement de toutes autres directions.

Des groupes anarchistes essayent, en s'appuyant sur la poussée de la base ouvrière rebelle et anti-bureaucratique de faire revivre l'USI comme par exemple à Milan où est constituée au printemps 1969 une « Section USI »-Bovisa qui relie entre eux quelques Comités Unitaires de Base (CUB) parmi lesquels celui très actif de l'ATM dans les tramways. L'heureuse tentative de Milan et d'autres zones de donner de l'essor à la naissance d'une organisation prolétaire de base hors de l'influence syndicale est interrompu brusquement par les bombes du 25 avril 1969 à cause desquelles sont injustement inculpés les anarchistes. A partir de ce moment et durant les années suivantes, tout effort des travailleurs libertaires sera dédié à la contre-information sur les lieux de travail pour démontrer et faire comprendre à l'opinion publique narcotisée par la presse du régime le pourquoi des bombes et de leur imputation aux anarchistes. Un effort énorme qui donne au mouvement de nouvelles sympathies ; et au moment où l'opération de contre-information donne des résultats positifs il réapparaît au sein du mouvement la nécessité impérieuse d'une insertion libertaire dans les luttes, d'une organisation nationale pleinement anarcho-syndicaliste.

Par rapport à la période qui va de l'après-guerre à maintenant nous ne parlons plus aujourd'hui d'envisager par le haut ou de l'extérieur une énième « reconstitution » de l'USI qui servirait bien peu si elle n'était pas soutenue par une force réelle ; dans ce but il existe une fleuraison d'initiatives spontanées ou organisées (comme les noyaux libertaires d'usine, la coordination des travailleurs anarchistes, qui proposent la reconstitution des structures de base tels les Conseils d'usine et les Comités unitaires de zone, qui s'organisent déjà en noyaux de l'Union Syndicale Italienne) recouvrant la

antimilitariste, anti-patriotique : un terrain nécessaire d'agitation anti-étatique du prolétariat.

On décide de transférer l'USI à Milan où est apparue une Union combattive qui sera en 1914, durant la « Semaine Rouge » historique, au tout premier plan de l'organisation, des luttes arrivant jusqu'à faire bouger la CGL. En 1914, l'année de la conflagration européenne, il y a à l'intérieur de l'USI ceux qui prennent position en faveur de l'intervention de l'Italie au côté de la France et de l'Angleterre, trahissant de cette manière les principes antimilitaristes que l'organisation a toujours fait siens. La position Interventionniste des frères De Ambris, Bianchi, Masotti, Corridoni, etc., n'est pas partagée par la masse ; et pour clarifier la position de l'organisation prolétaire il est convoqué une assemblée du conseil général dans lequel, surtout de la part de l'anarchiste A. Borghi, il est relevé que « *ce serait les patrons et la monarchie qui en auraient retiré tous les avantages et non les travailleurs* ».

Il est singulier que de la part de ceux qui ont toujours dénoncé les fraudes de la diplomatie, en ce moment il est donné confiance aux promesses des mêmes diplomaties et des mêmes États ; la réunion a un ton très animé et à la fin il est accepté une motion de A. Meschi qui confirme et réaffirme les principes antimilitaristes et anti-étatiques :

« Le Conseil Général de l'USI exprime sa confiance au prolétariat de tous les pays belligérants et neutres pour qu'il sache retrouver en lui-même l'esprit de solidarité de classe et les énergies révolutionnaires pour profiter de l'inévitable affaiblissement des forces étatiques et de la crise générale engendrée par la guerre elle-même par une action commune en vue de renverser les États bourgeois et monarchistes qui furent pour un demi-siècle les conscients et cyniques préparateurs de cette guerre. Décide que les organes directifs et le journal se conforment d de tels concepts. »

Mis en minorité, Alceste De Ambris et Tullio Masotti (ex-secrétaire) démissionnent et l'anarchiste Armando Borghi fut nommé secrétaire de l'USI ; le siège passe à Bologne et le journal *L'Internazionale* n'est plus l'organe officiel ; à sa place (le 17 avril 1915) il est publié le nouvel organe *Guerra di classe*. Aussitôt après la guerre de 15-18 l'USI reprend intensément l'activité avec la fondation de sections dans chaque localité et ses militants participent, jusqu'à en être les animateurs, à toutes les agitations de l'époque. C'est seulement en décembre 1919 à Parme que l'USI se retrouve en congrès, le troisième depuis sa fondation et le premier depuis la guerre.

Les 20-21-22-23 décembre 1919 Parme accueille les délégués de 300 000 organisés. Le problème le plus important est celui qui traite des « Conseils d'usine »

suite aux informations qui arrivent de Russie (les Soviets), Allemagne et Hongrie, des informations qui ont une vaste résonance parmi les masses prolétaires italiennes (spécialement de Turin). Le rapporteur sur les « Conseils d'usine » est un ouvrier turinois qui tourne autour de l'*Ordine Nuovo* de Gramsci et la résolution de l'USI sur ce thème est la suivante :

« Le congrès déclare toute sa sympathie et son encouragement à ces initiatives prolétaires, comme les Conseils d'usine, qui tendent à transférer dans la masse ouvrière toute la faculté d'initiative révolutionnaire et de reconstruction de la vie sociale. Il met pourtant en garde les travailleurs de toute déviation possible par l'escamotage réformiste contre la nature révolutionnaire de telles initiatives, contrairement même aux intentions avant-gardistes de la meilleure partie du prolétariat. Invite particulièrement cette partie du prolétariat à considérer la nécessité de préparer des forces révolutionnaires, sans quoi il ne sera jamais possible par l'attaque de classe d'arriver à la gestion sociale par le prolétariat. »

En fonction des événements de la révolution russe et de la création des soviets comme auto-organisation du prolétariat russe il est rédigé une déclaration résumant :

« Le Congrès de l'USI salue chaque pas en avant du prolétariat et des forces politiques vers la conception du socialisme niant toute capacité positive et reconstructive à l'institution historique typique de la démocratie bourgeoise qui est le parlement, le cœur de l'État.

Considère la conception soviétique de la reconstruction sociale comme anti-éthique de l'État et déclare que toute superposition de l'autonomie et de la libre fonction des soviets et toute la classe productrice, est considérée par le prolétariat comme un attentat au développement de la révolution et à la mise en œuvre de l'égalité dans la liberté. »

Comme il a été dit, la Révolution Russe connaît un vaste écho dans le prolétariat italien ; elle est la première grande révolution à caractère socialiste et de masse qui enthousiasme le prolétariat mondial. Au niveau syndical se constituent les « Conseils » sur l'exemple des « Soviets » russes : le « Soviet » est vu comme un organe d'auto-organisation prolétaire dans lequel les travailleurs des usines et des champs se reconnaissent parce qu'il n'est pas fondé sur des bases autoritaires ou lié à une quelconque volonté de parti, mais il est bien un organe autonome relié avec les autres Soviets, les décisions y sont prises en assemblée et directement par les travailleurs eux-mêmes. Seulement dans un deuxième temps, les Soviets seront vidés de leur signification libertaire au moment où les bolchéviks ayant pris le pouvoir s'en empareront et les lieront au parti annulant tout droit auto-décisionnel aux masses organisées d'une façon autonome.

L'USI AU COURS DE L'APRÈS-GUERRE 1949-1970

Les antifascistes en exil et surtout ceux qui sont contraints à la relégation s'accordent déjà en 1943 pour reconstruire à la chute du fascisme un seul syndicat unitaire ; un tel accord est pris entre les représentants des partis, des mouvements antifascistes et en conséquence aussi par les anarchistes, lesquels renoncent à la reconstruction de l'USI qui organisait avant le fascisme un demi-million de travailleurs. En fait, l'USI — dans un ingénieux hommage à l'unité syndicale, unité tactique des directions et non des exploités — se fonde après la Libération dans la CGL unitaire et ce sera peut-être cette fusion qui déterminera la fin, la mort de l'anarcho-syndicalisme en tant que mouvement organisé depuis l'après-guerre à aujourd'hui, puisque l'unité syndicale tant décanterée depuis 1947 se brise, provoquant successivement la naissance de la CGIL, de la CISL et l'UIL.

Les anarcho-syndicalistes de l'USI restent dans l'espoir de réaliser une impossible unité réelle au sein de la CGIL, social-communiste, s'organisant dans le « courant anarchiste de défense syndicale ».

En 1950, une poignée d'anarcho-syndicalistes reconstruit l'USI, une reconstruction qui échoue à partir du moment où seule une faible minorité réintègre l'organisation renouvelée tandis que le gros des syndicalistes libertaires reste à l'intérieur de la CGL dans le courant des « Comités de défense syndicale ». Cet échec s'étale sur quelques années et provoque une méfiance chez le plus grand nombre de militants du mouvement ouvrier, même si l'expérience recueille quelques noyaux consistants dans les zones théoriquement d'influence syndicaliste libertaire (à Carrare parmi les travailleurs du marbre, Gênes, Sestri parmi les métallurgistes, etc.) vivant à l'ombre de l'ancienne force. La ténacité de quelques vieux militants réussit donc seulement à maintenir en vie le simulacre de l'Union Syndicale Italienne qui, au lieu de croître, va continuer à s'éteindre au cours des années 50-60.

A la fin des années 60, une redécouverte du syndicalisme révolutionnaire s'effectue de la part d'importantes minorités prolétaires qui commencent à contester la bureaucratisation des centrales « réformistes » critiquant l'esprit de conciliation et leur direction. Cela survient dans la mouvance de la « contestation globale » qui naît parmi les étudiants et les jeunes pour s'élargir aux travailleurs qui retrouvent les armes de la démocratie directe, l'organisation autonome de base et l'action directe

sur la structure du capital, ses articulations en canaux productifs, les formes-mêmes et les méthodes de lutte acceptent les schémas d'encadrement proposés par les secteurs d'avant-garde du capital lui-même.

Au contraire, les Chambres du Travail révolutionnaires ras-semblèrent de vastes secteurs déqualifiés tendant à rassembler aussi l'autre secteur sous-prolétaire des « non-garantis » ou des « désorganisés », lesquels forment un élément de tension qui ne se reconnaît pas dans le syndicalisme de la CGL, voire même le dépasse ; comptant sur ces secteurs, les syndicalistes révolutionnaires réussissent à produire des actions continuelles d'insubordination spontanée.

La Chambre représente donc un centre organisateur de lutte tendant à promouvoir la grève politique générale qui montre l'opposition directe entre État et prolétaires.

Avec l'entrée de l'Italie en guerre apparaît une situation nouvelle de type industriel bien que l'on peut parler de contrôle de l'économie par l'État ; une série de mesures et de restructurations est engagée, amorçant un large processus de croissance des structures de l'industrie. C'est justement dans le secteur sidérurgique, pendant la guerre, que se forme la couche la plus importante de classe de l'Union Syndicale Italienne (par exemple, en Ligurie au moins 20 000 ouvriers sur 60 000 sont organisés dans le syndicalisme révolutionnaire) qui subit à, ce moment une baisse du nombre d'adhérents à cause de la guerre, du dépeuplement des campagnes et de la baisse de l'emploi dans les industries non-militarisées ; en outre, la croissance significative de l'USI dans le secteur directement employé dans l'effort de guerre tend à démontrer un refus diffus de la guerre dans la classe ouvrière qui pratique le sabotage et le boycottage de la production dans la conviction que la guerre est une guerre anti-prolétaire.

La position de l'USI face à la guerre et au militarisme en général est connue. L'entrée même de l'Italie en guerre laisse apparaître à l'intérieur du mouvement syndicaliste un secteur favorable à l'intervention dans la même mesure qu'au cours de la guerre tripolitaine en 1914 quelques théoriciens avaient été favorables à l'intervention militaire.

La position majoritaire contre la guerre provoque la scission des éléments nationalistes (ou mieux : d'une résolution nationaliste de la crise) lesquels se retrouveront avec le Comité de Mobilisation de l'Industrie dont faisaient partie les industriels, l'armée et la CGL, enclin à la collaboration de classe.

Enfin l'USI représente l'unique tentative en Italie de fondre l'économie et le politique en un tout qui, par l'intermédiaire de l'homogénéité économique de classe, la grève générale et l'insurrection, va directement s'affronter avec l'État.

L'enthousiasme que provoquent les Soviétiques dans les masses révolutionnaires italiennes et dans l'USI en particulier est compréhensible. Un enthousiasme qui peu à peu s'éteindra lorsque commenceront à arriver de Russie les informations de la répression contre les révolutionnaires, les anarchistes et les Soviétiques qui ne pliaient pas au nouveau pouvoir (Kronstadt, Ukraine...).

Dans le même temps le congrès de Parme reconferme A. Borghi comme secrétaire et le siège est transféré à Milan où il restera jusqu'à ce qu'il fût détruit par les fascistes.

Les années 1919-1920 (connues aussi sous le nom des « deux années rouges » par l'attaque révolutionnaire que les masses exprimèrent contre l'État, laissant supposer que la révolution fut imminente) expriment toute une série d'initiatives syndicales avec des grèves tendant à des augmentations salariales et à de meilleures conditions de vie. Les formes de lutte conçues dans le sens traditionnel ne sont plus efficaces et il existe maintenant une nouvelle façon de combattre les patrons, une façon différente, plus efficace, qui est adoptée à un niveau de masse : obstructionnisme et occupation des usines. Les premières occupations d'usine se font en Ligurie (Sestri Ponente et Cornigliano sur l'initiative des métallurgistes). L'occupation des métallurgistes adhérents à l'USI ne dure que peu de jours mais provoque un énorme effet moral au sein du prolétariat. L'exemple a été donné et les occupations d'usines s'élargissent de la Ligurie à Turin jusqu'à Naples ; et au moment où les métallurgistes de toute l'Italie évitent une défaite de leurs agitations pour les conventions collectives, ils recourent aux occupations de toutes les usines (août 1920).

L'exemple des occupations est un fait très important dans l'histoire de l'émancipation prolétaire, un fait désormais légendaire sur lequel il faut s'arrêter. L'agitation des métallurgistes italiens a lieu depuis un certain temps lorsque, le 21 août 1920, la FIOM et le syndicat national des métallurgistes adhérents à l'USI, déclarent le début de la lutte obstructionniste. Après quelques semaines passées avec peu de résultats, l'USI lance un appel aux travailleurs :

« Il ne nous a pas semblé que cette forme de lutte soit adaptée à la gravité du moment et à la formidable résistance patronale ; cette forme de lutte peut se prolonger à l'infini, fatiguer les masses, affaiblir leur esprit de combativité, épuiser leurs énergies sans pour cela frapper la classe industrielle de façon décisive. L'obstructionnisme peut aussi pousser les industriels à une répression rapide avec le lock-out général ou partiel qui rend plus difficile la prise de possession des ateliers par les travailleurs quand il leur sera empêché l'accès à l'aide de la force publique concentrée aux endroits voulus par le patronat [...]

Nous pourrions attendre encore quelques jours le résultat de l'expérience de l'obstructionnisme ; rien de plus. La lutte doit être, selon nous, de brève durée et doit frapper sérieusement et gravement la classe patronale dans ses intérêts...

La prise de possession des usines par les travailleurs doit se faire simultanément et avec promptitude, avant d'être encore frappés par le lock-out et de la défendre avec tous les moyens et toutes les forces dont dispose le prolétariat organisé.

[...] Nous sommes décidés à faire entrer aussi en lice les travailleurs des autres industries et de l'agriculture. Aux autres organisations, donc, le devoir de prendre position, de se tenir prêtes à l'attaque sur le pied de guerre. »

Le 29 juillet à Sestri la motion suivante est approuvée :

« Considérant que la grève n'est pas réalisable dans les conditions actuelles et devant l'attitude des industriels qui ont intérêt à dissuader les énergies prolétaires ; que l'obstructionnisme rencontre de grandes difficultés pratiques ;

Considérant que pour faire front énergiquement et avec rapidité à la résistance patronale on doit recourir à tout moyen et surtout à l'invasion simultanée et générale des usines par les ouvriers. »

Le 31 août 1920 c'est le lock-out à l'Alfa Roméo et les ateliers sont occupés par la force publique. C'est l'épisode qui fait jaillir l'étincelle de la fameuse occupation des usines de septembre. Deux ans après, au congrès national qui se tiendra à Rome, l'USI précisera son point de vue sur les occupations d'usines :

« La participation active, fébrile, de l'USI dans l'épique bataille de la métallurgie, comme corps d'avant-garde révolutionnaire, est connu par le prolétariat d'Italie et même de l'étranger. Les premières attitudes irréductiblement de classe et intransigeantes sont aussi connues durant les discussions préliminaires qu'au cours de la première phase de lutte.

En fonction de la fameuse question préalable sur les conditions de l'industrie, l'USI fut claire et explicite : elle considère que le " système économique en vigueur, basé non sur les intérêts de la collectivité humaine et productrice, mais sur les intérêts individuels à l'exception des vrais producteurs — les ouvriers — est la cause première des perturbations continues de la vie industrielle, économique et politique de la société. Les travailleurs n'ont donc aucune responsabilité dans les conséquences heureuses ou funestes de cet ordre social. Ils ne peuvent tenir compte en aucune façon des conditions de l'industrie monopolisée et gérée par ceux qui considèrent les ouvriers comme de la marchandise, au lieu d'hommes qui ont le droit de vivre et de jouir du fruit de leur travail. »

CONSIDÉRATIONS SUR L'EXPÉRIENCE DE L'USI

Les imposantes luttes agraires de 1906 à 1908 représentent le mouvement qui détermine le passage du syndicalisme révolutionnaire interne à l'organisation de la CGL comme minorité révolutionnaire (comprenant des syndicalistes et des militants politiquement insérés dans un mouvement qui va de la gauche du Parti Socialiste jusqu'aux Anarchistes) à l'organisation alternative (d'abord Comité d'Action Directe puis USI).

Après la rupture et le départ des syndicalistes du PSI, les noyaux révolutionnaires basent leur stratégie sur les Chambres du Travail conçues comme les lieux d'organisation et de lutte. Le problème central devient rapidement l'unité et la fusion entre le prolétariat industriel et agricole. Le problème apparaît durant les premières années du syndicalisme révolutionnaire ou celui-ci s'implante le mieux au sein du prolétariat agricole qui devient l'épine dorsale du mouvement, et la classe paysanne a un poids dans la population active de l'époque (contrairement à ce qui arrive dans d'autres pays). Les luttes de 1913 ne deviennent pas un moment de croissance et de conquête de nouveaux objectifs mais restent la défense des acquis : en substance si elles ne sont pas interprétées en tant que mouvement de stagnation c'est pour être ressenties comme un point de recul du mouvement. La cause est à rechercher, selon une analyse des syndicalistes eux-mêmes, probablement dans le passage manqué à une agriculture capitaliste, en conséquence la croissance manquée du mouvement orientait l'œuvre des syndicalistes révolutionnaires sur le plan industriel. Un tel changement de direction apparaît au second congrès de l'USI (1913) ou même si le prolétariat agricole représente 38,5 % de la force du mouvement, les métallurgistes, eux, représentent 14,2 %, les ouvriers du bâtiment 26,9 %, les employés des trans-ports 8,8 %.

Le lien entre le prolétariat agricole et le prolétariat industriel est représenté par cette couche des travailleurs aux tâches les moins qualifiées à l'intérieur du secteur de la construction et le rapport initial de l'USI avec le prolétariat industriel est réalisé à Milan et Turin, deux gros centres industriels.

Le type d'organisation des Chambres du Travail est en effet un modèle organisationnel de pouvoir décentralisé qui tend à rompre les divisions de catégorie et de secteurs opérés par les fédérations de métier sur lesquelles pointe la ligne réformatrice de la CGL, ceci de façon à recomposer une unité de base révolutionnaire et de classe. Le modèle organisationnel de la Confédération est décalqué dans ses grandes lignes

Relevant néanmoins qu'une telle tâche, pour des raisons différentes et complexes n'a pas été encore complètement réalisée,

Décide d'engager formellement les Chambres du Travail et les Unions locales à réorganiser les ligues et les syndicats où elles ne l'ont pas encore fait, sur les bases suivantes :

- A) Constitution du syndicat parmi les ouvriers de chaque usine ou entreprise.
- B) Regroupement local des différents syndicats ouvriers d'usine pour chaque industrie.
- C) Constitution d'un syndicat unique d'industrie pour les centres dans lesquels le nombre des ouvriers de chaque atelier ou entreprise est faible.
- D) Adhésion de fait et de droit dans les syndicats locaux à l'organisation nationale d'industrie laissant l'autonomie aux syndicats eux-mêmes pour chaque et n'importe quelle activité et pour le mouvement qui n'intéressent pas plusieurs industries ou plusieurs centres industriels (ou qui revêtent un caractère général de classe).

Demande aux organes exécutifs de l'USI la responsabilité de faire fonctionner les Syndicats Nationaux d'Industrie qui pour des raisons différentes ont dû suspendre leur activité et créer les autres syndicats qui regroupent les forces prolétaires de chaque industrie non encore organisées nationalement ;

Approuve le schéma d'organisation des syndicats laissant la pleine faculté aux organisations locales de l'adopter, avec les tempéraments qui peuvent être considérées par elles comme nécessaires. »

En octobre 1922 c'est la prise de pouvoir de la part des fascistes ; l'activité syndicale est de plus en plus difficile, impossibilité de se réunir simplement. Les Chambres du Travail, les locaux de l'Union Syndicale Italienne sont détruits, les militants emprisonnés ou contraints à l'exil.

Toute activité cesse. Le secrétariat se reforme en France parmi les exilés où il maintiendra vivant parmi les travailleurs réfugiés politiques le sens de la liberté.

Le syndicalisme libertaire et révolutionnaire (anarcho—syndicalisme) héritier de l'esprit de la I^e Internationale se concrétise donc en Italie dans l'Union Syndicale Italienne arrivant à compter 500 000 adhérents au début des années 20.

En fonction de ces prémisses, l'USI se refuse à intervenir dans la discussion oisive et dilatoire sur les conditions de l'industrie, réelles ou artificiellement créées avec de fausses données et les élucubrations des dirigeants des industries les plus spéculatives et véreuses d'Italie, comme cela se constata à travers les scandales de l'Ilva, de l'Ansaldo et de la Banque d'Escompte.

Mais le devoir le plus important et le plus grave que l'USI s'imposa dans ce mouvement grandiose fut celui de le précéder et de le canaliser, lui imprimant un caractère que la situation exceptionnelle exigeait face à la position d'attaque délibérée et déclarée dit capitalisme ; le caractère d'une vraie guerre effective sans restrictions dans les coups portés et menée à ses ultimes conséquences. »

Le quatrième congrès de Rome (10-11-12 mars 1922) est le dernier avant la destruction des organisations ouvrières par le fascisme. On n'y discute pas seulement de ce qui s'est fait bien que l'on cherche à préciser quelques positions idéologiques et tactiques ; on observe les rapports internationaux, on se demande si l'on doit adhérer à l'Internationale Syndicale Rouge (créée à Moscou) ou créer une nouvelle Internationale. Enfin, on envisage une réorganisation du mouvement basée sur la création du Syndicat d'usine.

Sur le premier point (adhérer ou non à l'Internationale de Moscou) il est présenté deux motions qui formeront deux tendances à l'intérieur de l'Union Syndicale Italienne : la première motion, favorable à l'adhésion à Moscou, est représentée par Di Vittorio ; la seconde motion, présentée par Armando Borghi, est contraire à l'adhésion tandis qu'elle est favorable à une nouvelle Internationale Syndicale, l'AIT (Association Internationale des Travailleurs) créée depuis peu à Berlin. Il y a deux résolutions présentées : la première (Vecchi-Di Vittorio) :

« Le quatrième congrès de l'USI appelé à discuter et à délibérer sur la question des rapports entre l'USI, et les organisations internationales, considéreront que les décisions du Congrès Constitutif de l'Internationale Syndicale Rouge tenu à Moscou en juillet de l'année passée, avec qui s'établissent les rapports de collaboration qui doivent exister entre l'Internationale Syndicale et l'Internationale politique ne montrent en aucune façon l'autonomie et l'indépendance des syndicats ; qu'aucune délibération du congrès n'empêche que des accords momentanés puissent être pris avec d'autres partis, décide de donner son adhésion à l'Internationale des Syndicats Rouges. »

La seconde (Giovanetti-Borghia) qui recueillera la majorité est contraire à une telle adhésion :

« Le quatrième congrès de l'USI, insistant sur le fait que l'USI a depuis plusieurs années déployé avec foi et enthousiasme une activité fébrile pour la réorganisation des

forces prolétaires internationales sur le terrain de l'action directe révolutionnaire s'inspirant de la I^e Internationale des travailleurs ; compte tenu que l'on a pu suivre le bloc international de ces forces à cause de son caractère exclusivement de parti, sachant déjà que la III^e Internationale des Syndicats Rouges est étroitement liée au Parti Communiste et subordonnée à celui-ci dans toute son activité syndicale et politique ; se réclamant des principes et des méthodes du syndicalisme révolutionnaire anti-politicien, anti-autoritaire, anti-centralisateur et pour l'absolue autonomie des syndicats par rapport aux groupements politiques ; décide de subordonner l'adhésion à l'Internationale Syndicale sous les conditions suivantes :

1. Action directe et révolutionnaire de classe pour l'abolition du patronat et du salariat ;

2. Tout lien avec l'Internationale communiste et avec tout autre parti ou regroupement politique est exclu, complète autonomie et indépendance syndicale par rapport à ces organismes ;

3. Sont exclus de l'Internationale Syndicale les syndicats ou les regroupements syndicaux majoritaires qui adhèrent à l'organisation jaune d'Amsterdam même si c'est par l'intermédiaire des fédérations professionnelles ;

4. L'initiation de l'activité et de la direction de l'Internationale syndicale aux problèmes et à l'action de caractère international ;

5. D'éventuelles ententes momentanées avec d'autres organisations syndicales et politiques prolétaires pourront être établies circonstanciellement pour des actions internationales déterminées d'intérêt pour la classe travailleuse ;

Donne mandat au Comité Exécutif de prendre des accords avec les organisations syndicalistes du monde entier pour organiser solidement une internationale syndicaliste en prévision du refus de l'ISR d'accepter les conditions exposées ci-dessus, étant des conditions irrévocables. »

Un autre point de discussion concernait l'unité prolétaire ; il y a ceux qui reproposent la dissolution de l'Union Syndicale Italienne pour adhérer à la CGL, une telle thèse est soutenue par deux néo-députés (Di Vittorio et Faggi). Il est présenté par Gaetano Gerusi une résolution qui admet seulement la possibilité d'accords d'unité momentanés et sur des bases de classe et révolutionnaires :

« Le congrès de l'USI, retenant que l'Unité des forces syndicales, prolétaires d'Italie ne peut être que le résultat d'un accord sincère et spontané des masses travailleuses organisées sur le terrain de la lutte de classe et de l'action directe avec des objectifs révolutionnaires excluant toute immixtion des partis et des groupes politiques et toute forme de collaboration avec la classe bourgeoise ;

Considérant que toutes les tentatives d'unité prolétaire furent un échec par l'opposition systématique de la fraction social-réformiste, laquelle tend à son hégémonie sur le prolétariat par une politique de collaboration syndicale, parlementaire et gouvernementale, avec la classe dominante, considérant en outre que dans les conditions actuelles du mouvement ouvrier l'Union Syndicale Italienne est l'unique grande organisation qui a maintenu sans altération ses orientations de classe et révolutionnaires ;

Décide :

1° que les éventuels rapports avec la Confédération Générale du Travail et avec les autres organismes syndicaux se fassent sur la base d'entente pour des questions précises et pour la défense de la liberté et des conquêtes prolétaires ;

2° que toute initiative de fusion des différents organismes syndicaux généraux pourra être acceptée en satisfaisant les critères exposés ci-dessus ;

3° que les organisations locales ou nationales (Chambres du travail, syndicats professionnels ou d'industrie, etc.) actuellement autonomes ou faisant déjà partie de l'USI peuvent adhérer à celle-ci sans autre condition que l'observation de ses statuts et des décisions de ses congrès. »

La dernière décision importante concerne l'adhésion d'une nouvelle structure organisée basée sur les syndicats d'usine, un point sur lequel l'USI se bat depuis longtemps. Voici la motion présentée par Giovannetti :

« Déclare tout d'abord que les travailleurs des industries sont contraints, dans la grande majorité, à être réunis par nécessité salariale dans l'usine ou l'entreprise, quel que soit leur métier ou profession, leur catégorie ou condition, tous coopérant à obtenir un même genre de production, retenu que la structure de l'organisation syndicale du prolétariat doit être basée sur l'usine ou l'entreprise et sur l'industrie afin qu'elle puisse répondre aux buts immédiats de défense et de conquêtes prolétaires et dans le but de l'émancipation complète de la classe travailleuse de la domination économique et politique du capital.

Considérant qu'une telle forme d'organisation ouvrière basée sur l'usine et sur l'industrie répond aux exigences de la vie moderne du travail et crée de fait le noyau ouvrier producteur et gestionnaire de l'usine qui devra accomplir le processus historique du passage de la forme capitaliste de production à celle sociale des syndicats de travailleurs par l'expropriation, et la prise de possession des usines par les syndicalistes ;

Constatant que dans les organisations adhérentes à l'USI il a déjà été engagé depuis longtemps un travail tendant à la transformation des ligues professionnelles en syndicats locaux et nationaux d'industrie ;